

COMMUNIQUE

La prime transport ne relève pas d'un choix pour les salariés, mais d'une nécessité

Pour la confédération Force ouvrière, la prime transport ne peut se résumer, comme le déclare Madame PARISOT, Présidente du Medef, à une question de choix que devrait faire le salarié : « dépenser son argent en essence ou en logement » ! Le raisonnement de la Présidente du Medef consiste à ne rien charger en terme de pouvoir d'achat.

Il faudrait pour cela, n'en déplaise au Medef, que le pouvoir d'achat des salaires le permette. Or, c'est loin d'être le cas, alors que l'ensemble des prix des produits de consommation courante ne cesse d'augmenter.

L'attribution d'une prime transport devient de plus en plus urgente quand on sait que le coût de l'utilisation d'un véhicule personnel a progressé de 9,8 % entre 2007 et 2008 et de 2,7 % pour les transports en commun et que, parallèlement, les salaires stagnent malgré le développement des exonérations de cotisations sociales.

La cgt FO ne peut se contenter de déclarations du Medef qui oppose une fin de non recevoir à la demande d'ouverture de négociations sur le sujet mais relève, avec satisfaction, l'initiative de la CG-PME qui propose une réunion dans les jours qui viennent, destinée à aborder la question de l'aide au transport des salariés.

Paris, le 28 août 2008